



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 et 12
du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal se réunira en séance ordinaire
En Mairie de Chambourcy (salle du conseil municipal)

Place Charles de Gaulle

Le mercredi 29 septembre 2021 à 20H45

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance.
- 2) Taxe foncière sur les propriétés bâties : limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.
- 3) Questions orales.
- 4) Informations diverses.

Le Maire,




Pierre MORANGE